



## Pas de bulletin de salaire depuis 1 an

Par **tyfenn29**, le **19/05/2010** à **20:36**

Bonjour,  
mon mari travaille dans la manutention avicole depuis 4 ans et depuis 1 an il n'a pas reçu de bulletin de salaire, son salaire est versé sur son compte mais toujours avec 15 jours ou 1 mois de retard  
maintenant il veut le licencier pour que mon mari et lui fassent une SARL ( ils auraient en projet d'acheter une machine pour ramasser la volaille )  
son employeur doit 1 an d'urssaf et 1 an d'impôts et je ne sais quoi encore alors qu'est ce que vous en pensez?  
merci pour la réponse